

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 3 décembre 2012, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du conseil : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Jacques Drolet, Dominique Labbé et Micheline Darveau sous la présidence de la mairesse Lina Labbé ainsi que le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2012;
3. Suivi du procès-verbal;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes;
6. Demande d'aide financière;
  - a) Association bénévole de l'Île d'Orléans;
7. Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2013;
8. Résolution – Nomination du maire suppléant;
9. Résolution – Surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2012-2013;
10. Résolution – Adhésion politique familiale de l'Association de Soccer des Premières-Seigneuries;
11. Avis de motion - Adoption du règlement numéro 012-113 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2013;
12. Varia
  - a) M.R.C.;
  - b) Rapports des comités externes;
  - c) Communication aux citoyens;
    1. Roger Simard appuyé par Dominique Labbé ajoute le point suivant :
      - a. Commentaires
13. Période de questions;
14. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

**012-116**

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Micheline Darveau appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**012-117**

**Item 2 Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2012**

L'adoption du procès-verbal du 5 novembre 2012 est proposée par Jacques Drolet appuyée par Micheline Darveau.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**Item 3 Suivi du procès-verbal**

**Item 4 Correspondance**

**012-118**

**Item 5 Adoption des dépenses**

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 42 913,20 \$ en comptes payés et la somme de : 71 845,49 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 114 758,69 \$.

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Micheline Darveau, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

**Item 6 Demande d'aide financière**

**012-119**

**a) Association bénévole de l'Île d'Orléans.**

Il est proposé par Jacques Drolet appuyée par Dominique Labbé que la somme de 300 \$ soit versée à l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans pour la soutenir dans ses activités d'offres de services de soutien à domicile aux personnes seules, âgées ou en perte d'autonomie, aux gens malades ou en

convalescence, aux familles en difficulté, aux aidants naturels ainsi qu'aux nouvelles mamans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**012-120**

Item 7 **Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2013**

**Attendu que** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**

Il est proposé par Lauréanne Dion, appuyé par Claude Beauchemin et il est résolu

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année **2013**, qui débiteront à **20 h**;

- |                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| ■ lundi 7 janvier | ■ mardi 2 juillet   |
| ■ lundi 4 février | ■ lundi 5 août      |
| ■ lundi 4 mars    | ■ mardi 3 septembre |
| ■ mardi 2 avril   | ■ jeudi 3 octobre   |
| ■ lundi 6 mai     | ■ lundi 11 novembre |
| ■ lundi 3 juin    | ■ lundi 2 décembre  |

**Qu'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**012-121**

Item 8 **Résolution – Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Lauréanne Dion et appuyé par Jacques Drolet que le Conseil municipal désigne, Madame Micheline Darveau, conseillère au siège numéro 6 à titre de mairesse suppléante jusqu'à la séance d'octobre 2013.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**012-122**

Item 9 **Résolution – Surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2012-2013**

**Attendu que** le Conseil municipal a été satisfait des services offerts par Madame Christine Dallaire pour la surveillance des loisirs et de la patinoire lors de la saison 2011-2012;

**Attendu que** dans le cas du contrat de surveillance des loisirs, le Conseil peut octroyer le contrat de gré à gré;

**En conséquence**, il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Claude Beauchemin et **il est résolu**;

**Que** les services de madame Christine Dallaire soit retenus pour la surveillance des loisirs et de la patinoire saison 2012-2013, pour la somme forfaitaire de 2 300 \$ pour la saison;

**Que** Madame Lina Labbé mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans le contrat confirmant l'entente avec Madame Dallaire.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*012-123*

Item 10 **Résolution – Adhésion à la politique familiale de l'Association de Soccer des Premières-Seigneuries**

**Attendu** la proposition du 18 mai 2012, faite par l'ASPDS à la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

**Attendu que** cette proposition a pour objectif de permettre aux familles plus nombreuses de pouvoir bénéficier d'un rabais lors de l'inscription de plus d'un enfant au soccer;

**Attendu que** cette proposition favorise l'accès à une activité physique et à un sport en pleine expansion chez les jeunes;

**En conséquence**

Il est proposé par Jacques Drolet, appuyé par Micheline Darveau et il est résolu;

**Que** la proposition de l'Association de Soccer des Premières-Seigneuries soit acceptée notamment par;

- l'offre d'un rabais de 30 \$ lors de l'inscription d'un deuxième enfant d'une même famille à l'ASPDS;
- l'offre d'un rabais de 50 \$ par enfant lors de l'inscription d'un troisième enfant et des inscriptions supplémentaires d'une même famille à l'ASPDS;

**Que** l'Association de Soccer des Premières-Seigneuries s'engage à faire parvenir un rapport des inscriptions acceptées accompagnant une facture pour les saisons d'été (juin) et d'hiver (octobre);

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à verser les sommes demandées pour ses citoyens à l'Association de Soccer des Premières-Seigneuries.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**Item 11 Avis de motion - Adoption du règlement numéro 012-113 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2013**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement numéro 012-113 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2013.

**Item 12 Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des comités externes;
- c) Communication aux citoyens;

**1-** Roger Simard appuyé par Dominique Labbé ajoute le point suivant :

- Commentaires

**Item 13 Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 30 et se termine à 20 h 45 pour une durée de 15 minutes.

**012-124**

**Item 14 Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Claude Beauchemin, il est 20 h 45.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.